

## **Euthanasie : un sursaut est possible**

La proposition de loi relative au « droit à l'aide à mourir » adoptée par l'Assemblée nationale va donc passer au Sénat. La Commission des affaires sociales et la Commission des lois du Sénat ont examiné ce texte.

La Commission des lois, qui a le mérite d'éviter une falsification du langage, constate que ce texte « prend la forme d'une euthanasie ou d'un suicide assisté ». Elle reconnaît « une profonde rupture quant au rapport de notre société à la mort » et même « une incitation à la mort ». Elle considère également que « le domaine d'application de la loi paraît extensible » et qu'il faut bien « avoir en tête le risque que ce texte serve de 'pied dans la porte' vers une extension future du champ couvert par ce droit à mourir ».

La Commission des affaires sociales, quant à elle, constate « une rupture fondamentale avec l'exercice traditionnel des professions de santé ». Consciente des « dérives observées dans les pays ayant légiféré sur l'aide à mourir », elle met en garde contre un texte qui doterait « la France d'une des législations les plus permissives au monde ».

Doit-on pour autant s'attendre à ce que le Sénat rejette le principe de « l'aide à mourir » ? Rien n'est moins sûr. Ces deux commissions proposent simplement une « amélioration » de la proposition de loi afin de « sécuriser la procédure » permettant l'accès à l'aide à mourir.

Comment expliquer une telle incohérence ? Est-ce pour céder à la pression « d'une demande sociétale d'autodétermination en toutes circonstances », comme l'écrit la Commission des lois ? Est-ce pour palier « les carences de l'offre de soins palliatifs » que constate la même commission ? Est-ce pour faire des économies ?

L'heure est venue de proposer à nos concitoyens autre chose que cet individualisme mortifère qui fragilise la cohésion sociale. Alors que la violence et la mort provoquée se banalisent, il est urgent de rappeler le caractère sacré de la vie humaine.

Mesdames et Messieurs les parlementaires, l'heure est au courage et à la vérité. Nous comptons sur vous pour dire non à l'euthanasie et oui aux soins palliatifs !

+ Olivier de Germay  
Archevêque de Lyon